

Dans la Capitale

De droite et de gauche. Le comité de l'Académie s'assemblera ce soir à 7.30 heures. On est à terminer la résidence de M. W. Clegg, rue Rideau.

Le thermomètre à 9.20 hrs se marquait que 59°, à 10.40 hrs 63°. Le marché était beaucoup achalandé ce matin. Les bêtes à cornes y étaient en abondance.

L'enseigne de M. Bourcier et frères, rue Sparks, a été enlevée par le vent.

Bon nombre de familles de la ville sont actuellement campées pour l'été dans l'île Charron (Kettle Island).

On est à réparer les plateformes à la gare du chemin de fer Pacifique Canadien.

On est à faire renouveler les planchers à l'imprimerie du Gouvernement, rue Wellington.

Achetez le pain de Turnbull Bros, 265, rue Rideau.

Le terminement à 2.03 hrs m. p. marquait 69°, chez M. Devin rue Sparks.

La toiture de l'ancienne tannerie de M. Germain, rue Clarence, a été partiellement enlevée par le vent.

Les rues Nelson, Church, Clarence, Friel et Rideau étaient littéralement obstruées ce matin, par des branches d'arbres de toutes grosseurs.

Un petit garçon du nom de Geo. Sidney, dont les parents demeurent sur une barge actuellement sur le canal, s'est allié par suite de la chaleur, sur la rue Sussex, hier.

De bonne heure ce matin, une escouade d'hommes était à balayer la rue Clarence, qui était remplie d'arbres et dont la voie était obstruée par suite de l'ouragan d'hier.

Les élèves du collège d'Ottawa attendent avec impatience la publication du prospectus de cet établissement. Il sera publié dans quelques jours.

Une escouade de 50 hommes est partie mardi soir pour Sudbury; ces ouvriers travailleront dans les mines dans les environs de cette ville.

MM. Ash & Shore ont obtenu le contrat pour les travaux de menuiserie à la maison Impériale, sur la rue Sparks, et M. Lafontaine pour le plâtrage.

On parle beaucoup de l'exposition qui aura lieu dans le mois de septembre et qui promet d'éclipser toutes celles données ici sous le contrôle des citoyens de Toronto.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

Le Dr Cousins vient de faire l'acquisition de la superbe maison à briques située sur la rue Slater, entre les rues Bank et O'Connor, de M. John Kenly, propriétaire du Russell.

Le vapeur "Empress" est revenu hier soir, vers les huit heures ayant à son bord les excursionnistes de Thurso, au nombre d'environ 300 tous enchantés des amusements de la journée.

C'est la première fois, si l'on en croit la police, que la tranquillité a été aussi grande à Ottawa durant les représentations d'un cirque, qui ne manque jamais de faire affluer les citoyens de toutes parts.

L'une des Sœurs de la Charité, qui se trouvait à New Edinburgh, hier, durant la tempête, a reçu une contusion assez sévère par suite d'une planche qui se détacha d'une toiture.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

Les travaux aux nouveaux bureaux de la compagnie d'Express, rue Elgin, sont poussés avec activité. M. G. Stockand, l'entrepreneur, croit que le vaste édifice sera complètement terminé dans une couple de mois.

Hier vers les 5.30 hrs, une alarme fut donnée à la boîte No. 13; comme la tempête était à ce moment à son paroxysme, on crut à un incendie désastreux mais il n'en était rien; une cheminée qui flambait sur la rue Wellington avait été la seule cause de cette alarme.

Le constable Dicks qui s'occupe de faire payer les taxes sur les chiens, a réussi à délivrer au delà de 400 colliers. L'an dernier le nombre total de chiens licenciés a été de 840. Le constable croit qu'il aura bientôt atteint le chiffre de 1500 et plus.

pagne de Colonisation du lac Témiscamingue à faire le nettoyage de plusieurs lots. La compagnie a vendu quarante lots le printemps dernier sur lesquels sont établies des familles françaises industrieuses qui sont à se bâtir et à tout préparer pour rendre confortable leur séjour dans cette région.

COURRIER DE HULL.

On entend le retour du Rév Père Provincial des Oblats pour recevoir les ordres pour reconstruire l'église M. J. M. McDougal, avocat d'Aylmer était à Hull ce matin par affaires concernant la contestation de l'élection de M. Rochon.

Le Ella Ross est arrivé dans le port à 11 heures ce matin de Montréal en route pour Kingston.

Le yacht à vapeur Sea Gull fera une excursion privée à Papineauville, samedi soir.

M. J. Fortier de St André Avellan et M. J. Decoteau de Ripon étaient à Hull, hier.

La maison d'école située dans le village de Papineauville a été emportée par le vent, hier, et mise en pièces.

Il est tombé plusieurs pouces d'épaisseur de grêle, au même endroit.

La police a arrêté hier, un Irlandais du nom de McNulty qui se préparait à fêter le 12 juillet en compagnie de Bachus.

Il a comparu devant le magistrat de police ce matin et a été condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais, ou un mois de prison aux travaux forcés.

Le qual que le gouvernement fédéral fera construire du côté de Hull sera construit au bout de la rue A. bert. Les travaux commencent aussitôt que l'eau sera assez basse.

Le comité de secours pour venir en aide aux incendiés de Hull a terminé ses travaux hier soir, au bureau d'enregistrement, sous la présidence de M. le registraire Duhamel. Les chèques ont été distribués à toutes les personnes qui se sont présentées aujourd'hui. Pour la satisfaction générale des donateurs et du public, une liste des donateurs ainsi que les personnes à qui on a payé sera publiée dans les journaux français et anglais dans quelques jours.

Le feu a causé des dommages considérables à Hull hier après midi dans le quartier incendié, surtout; la maison de M. Felix Boucher, rue Alfred, a été presque renversée; celle de Frs Marleau, rue Division a été beaucoup endommagée, le toit a été enlevé; un des murs du presbytère incendié est tombé. Dans la cour à bois de M. Eddy, plusieurs piles de planches ont été renversées, plusieurs milliers de planches ont été enlevées par la bourrasque, les arbres et les clôtures sur le chemin d'Aylmer et de Chelsea ont été renversés.

Un journalier du nom de Henry Cameron qui était occupé hier matin, à travailler au fond d'une excavation sur le côté nord de la rue Slater, entre les rues Bank et O'Connor, a failli être enseveli vivant par un éboulement qui s'est produit tout à coup et qui a paralyisé tous ses mouvements jusqu'à ce qu'un autre éboulement vint l'enfermer complètement.

Le Dr Cousins qui se trouvait, heureusement, à sa porte et qui entendit les premiers cris de la victime se hâta de venir au secours du pauvre homme et avec l'aide de plusieurs journaliers réussit à le retirer de cette dangereuse position avant qu'il ait été étouffé complètement. Ce ne fut qu'à force de soins que le malheureux Cameron put être ramené à la vie. Le Dr Cousins dit que c'est la première fois qu'il voit un homme être si près de sa mort et s'en sauver. Le pauvre Cameron avait près de six pieds de terre sur lui. On ne saurait prendre trop de précautions pour bien assujettir les parois des excavations lorsqu'elles ont besoin d'être très profondes, surtout dans des terres sabonneuses comme il s'en trouve tant à Ottawa.

Le chef du Ciel. Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montrez, jones de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ, No. 30, rue Rideau.

DECES. Hier matin, le 11 juillet, Oscar, Alexandre, fils de H. L. Pinard, inspecteur. L'a funérailles ont lieu aujourd'hui à la Boulogne, à 43 hrs.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, No. 90, rue Water. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation.

CHAMBRES A LOUER. A louer deux chambres bien meublées dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser au No. 296, RUE ST PATRIE.

UNION ST. JOSEPH. DECES. M. Ignace Goulet, membre de la société étant décédé, avis est par le présent donné que la contribution aux fonds des héritiers est maintenant due et que cette contribution doit être payée à la dite société d'ici au 4 octobre, 1888.

Par ordre. FRS. LOYER, Secrétaire. Ottawa, 11 juillet, 1888. 11-27

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE AU COMPTANT D'UN SURPLUS DE STOCK DURANT CE MOIS BRYSON, GRAHAM & CIE

- COTONS ETOFFES A ROBES INDIENNES

BRYSON, GRAHAM & CIE, Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Jeudi, 12 juillet.—Les causes ne sont pas très importantes ce matin devant le magistrat.

Robt Honeywood, laissant son cheval non-attaché; cause renvoyée.

Henry Larocque, permettant du bruit dans sa maison; acquitté.

C. L. Belier, vente de liqueur le dimanche, renvoyé.

Céline Gravelle, conduite de vagabondage, est envoyée en prison pour 30 jours.

Wm McDarby, conduite de désordre et permettant du bruit dans sa maison, sur la rue de l'Eglise, à 2 hrs du matin, vendredi dernier. Renvoyé à lundi.

Mary Cyr, vente de boissons sans licence, \$100 d'amende et \$2 de frais ou trois mois d'emprisonnement.

Grace Baldwin, encore une nympho qui est accusée de vente de boissons sans licence, comparait. La femme Pelletier et Alice Sabourin, actuellement à purger leur sentence en prison, pour avoir fréquenté des maisons de réputation douteuse, déposent contre la prisonnière qui est défendue par M. Mosgrove. Son Honneur la condamne à \$100 d'amende, \$2 de frais en sus ou 3 mois de prison, c'est cette dernière alternative qui est choisie.

Alexina Bruce, une habituée de maisons mal famées, quatre mois de prison aux travaux forcés.

Emma Ouellette, une compagne d'Alexina; renvoyée en prison pour une semaine.

SOCIETE ST PIERRE

Les membres de cette société sont par le présent notified que M. Octave Lapointe est décédé le 9 courant, et que la contribution de ce décès est maintenant due et sera exigible le 8 août prochain.

Par ordre, D. TASSÉ, Sec. Arch. Ottawa, 12 juillet 1888.—17.

AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soumissionnaire et endossées "Soumission pour le pont de fer sur le canal d'égout de la ville de Hull, le 11 juillet, 1888, pour les travaux de maçonnerie, etc. de deux piliers et de deux culées, aussi pour la construction en fer de trois arches d'une longueur de cent soixante-quatre pieds chacune, à être érigées sur les dits piliers et culées, traversant la rivière Rideau, au pied de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de six cents piastres pour chaque soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formulaires imprimés fournis et contenir la propre signature du soumissionnaire avec le nom de ses associés et les blancs bien remplis, le tout accompagné du chèque requis ou elles seront niées de côté comme étant irrégulières.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERREAULT, Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité, Hôtel-de-Ville, 5 juillet, 1888.

Bourie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES DE

Polices, Meubles, Vaseaux, Verres, Cristaux, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Sable, Argenterie Plaquée, Couteillers, Brevets, Bureaux de Postes, Extensibles pour Rideaux, Vêtements d'Enfants, Vélocipèdes, Charrettes, Tapiss, Frottoirs, Gravyères, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT, Peintre d'enseignes et de Maisons

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A D'NER, ETC. PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE VIENNENT D'ETRE REQUIS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soumissionnaire et endossées "Soumission pour un canal d'égout en briques," se sont reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 11 JUILLET, 1888, pour les excavations, etc. requises pour la construction d'un canal d'égout en briques sur la rue Canal ouest, entre les rues Slater et Lewis, dans le quartier Wellington.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, au montant de mille piastres, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions du contrat lorsqu'il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formulaires imprimés fournis et contenir la propre signature du soumissionnaire avec le nom de ses associés et les blancs bien remplis, le tout accompagné du chèque requis ou elles seront niées de côté comme étant irrégulières.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERREAULT, Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa, 4 juillet, 1888.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNÉ A MORT

PREMIERE PARTIE

Celui-ci fit deux pas en arrière et s'arrêta, le dos contre le mur, avançant la tête comme un dague prêt au combat. Il murmura —sa voix était étouffée par le sang qui, du cœur, lui montait brusquement au cou : — Le premier qui tire, s'il me manque, je lui casse les reins sur mon genou... vingt tonnerres...

—Nous ne nous servirons de nos armes qu'à la dernière extrémité, dit Consolat, mais songez, Lauriot, que nous sommes dans le droit de légitime défense et que si vous nous attaquez, je puis vous faire tuer comme un chien...

— Pourquoi m'arrêtez-vous ? répéta Lauriot obstinément. Parce que, dit Consolat sèchement, tout semble me prouver que c'est vous qui avez assassiné Charlotte...

— Moi ? fit Lauriot avec un geste d'épouvante. — Vous ! Et le commissaire le regardait fixement.

Lauriot passa la main sur son front, sur ses cheveux blancs coupés très ras, pressa ses tempes dans ses gros poings fermés. — Moi ? répétait-il, devenu tout à coup très blanc. Moi ?

Un silence profond régnait parmi ceux qui étaient là, un silence religieux où l'on entendait seulement la respiration hâletante du boucher. La mère, sur sa chaise, fermait les yeux et semblait morte.

Lauriot avait un regard fou. Il bégaya : — Ce n'est pas drôle, vous savez, ce que vous dites là... Ses yeux se portaient de l'un à l'autre, comme s'il cherchait une explication, mais ne rencontrait que des visages froids menaçants. Il eut peur. Ses lèvres desséchées se tendirent.

— Alors, c'est pour de vrai, dit-il à Consolat, on m'accuse de ça ? — Je n'ai pas l'habitude de faire des plaisanteries, dit le commissaire de police brutalement. Le boucher perdit la tête.

— Et vous voulez m'emmer avec les poncettes, comme un assassin ?... C'est bête de dire que j'ai tué Charlotte... Pourquoi que je l'aurais tuée ?... Je vous le demande, dites ?... Je Non, vous souriez d'un air méprisant... c'est votre métier d'être incrédule, je le veux bien, mais vous n'êtes pourtant pas commissaire de police pour arrêter les innocents... Et je le suis innocent... je vous dit que Charlotte m'était destinée pour femme... ce n'est pas d'hier... je l'aimais bien et elle me le rendait... Et je l'aurais assumée comme un bouffon, moi ? J'aurais fait souffrir cette pauvre femme pour laquelle je me serais saigné les quatre veines, et que je n'osais pas toucher du bout du doigt, parce qu'elle était comme je le suis par état à être brutal, j'avais peur de la casser ?... C'est qu'elle était fragile comme une lame de verre... et mince comme un glaçon... et faible et délicate comme un oiseau. Je l'aimais pour ça, moi qui suis fort à faire reculer un taureau par les cornes jusqu'au bout de Mendon... Pourquoi que je l'aurais tuée, cette petite ? Elle me rendait quasiment fou, tant je l'adorais... on ne détruit pas les choses qu'on aime... Voyez, monsieur le commissaire de police, est-ce que c'est vrai que vous m'arrêtez ?

C'est parce que je suis boucher que vous n'avez pas confiance en moi ? Mais ce n'est pas parce que nous avons l'habitude de tuer des animaux qu'il faut s'imaginer que nous sommes capables, nous autres, de tuer des femmes... Informez-vous dans Mendon... tout le monde sait bien que je ne couperais pas la tête à un moineau. C'est grave d'arrêter quelqu'un comme ça, sans preuves... Vous allez me faire perdre ma clientèle... je suis déjà bien assez malheureux de la mort de Charlotte... N'est-ce pas que je vous ai convaincu, monsieur le commissaire, c'est que je ne sais quoi vous dire, moi, vous me prenez à dépourvu... C'est affreux d'être obligé de se disculper d'un crime aussi épouvantable... Avez-vous réfléchi ?... Je suis un homme comme vous, pas si instruit mais à coup sûr aussi honnête... Vous aimez peut-être une femme... alors, vous me comprenez... pour porter contre moi une accusation aussi horrible... il faut être fou, que je vous dis, il faut être fou...

Sa grosse voix, un peu enrouée, tremblait, et dans ses yeux bleus, à fleur de tête qui implorait Consolat, roulaient des larmes. Cette douleur d'en-

fant qui s'exhalait en paroles naïves, cette faiblesse de ce grand corps, solide comme un arc de pont, allait droit au cœur des agents. Les gendarmes eux-mêmes semblaient indécis.

Le magistrat haussa les épaules : — C'est une comédie que vous jouez là ! dit-il. Lauriot se tordit les poings. — Une comédie ?... Alors, vous êtes donc convaincu que je suis coupable ?

— Oui, et veuillez faire preuve de doléances... vous vous expliquerez tout à l'heure à mon commissariat et ensuite devant le juge d'instruction auquel je vous enverrai.

— Le juge d'instruction ?... mais je suis perdu... Et ce que je sais comment il faudra que je me défende ? Les juges voient des coupables partout... ils me feront condamner, s'ils le veulent... C'est de la folie !

— Le commissaire fit un signe aux agents. — Mettez-lui les menottes, dit-il.

Lauriot eut un regard hébété et trembla horriblement. Puis il murmura très bas... à demi fon : — C'est donc vrai, tout ce que j'entends... j'avais cru que je révais d'abord... Moi assassin, les menottes, la prison... mon Dieu ! mon Dieu ! mais j'ai peur, moi, j'ai peur...

Les gendarmes le menaçaient toujours de leurs revolvers. Machinalement il tendit les mains aux agents, s'offrant lui-même aux menottes, ne songeant même plus à se défendre, dans l'effroyable prostration où il se trouvait.

En quelques secondes, les cordes lui entourèrent les poignets. — Marchez ! dit Consolat.

Le boucher ne fit pas un mouvement. Il resta debout le dos appuyé contre la muraille... Sa grosse tête rouge tombait, inerte sur sa poitrine... une convulsion commençait à lui secouer le corps de soubresauts douloureux et il eut deux ou trois hoquets, se mordit les lèvres jusqu'au sang pour se retenir, puis tout à coup il fondit en larmes... écia en sanglots... avec des cris éternels longtemps contenus...

— Maman, maman, maman ! disait-il...

C'était une douleur immense que celle de cet homme, une douleur qui tordait en deux son corps robuste et lui tirait des yeux tout ce qu'il avait de larmes... Celles-ci descendaient incessantes, comme un ruisseau dont la source était inépuisable, s'arrêtaient aux coins convulsés de la bouche, glissaient sur le menton et tombaient dans le cou.

Et le même cri s'échappait entre deux sanglots, entre deux convulsions : — Maman... maman...

Cette scène était déchirante... Les deux agents battaient la mesure avec le talon sur les briques du carrelage pour se donner une contenance. Un des gendarmes se moucha bruyamment.

La vieille se leva de sa chaise. Ses yeux secs brillèrent et il semblait que depuis quelques minutes, de nouvelles rides, nombreuses et profondes, s'étaient ajoutées aux rides anciennes de son visage.

Elle s'approcha de Lauriot, lui jeta ses longs bras maigres autour du cou et secha ses larmes à force de baisers. Chacun de ses baisers avait quelque chose de irrité et de farouche; elle ne prononça pas une parole.

— Il faut en finir, dit le commissaire, sortons !

Lauriot se détacha du mur et fit quelques pas vers la porte. La vieille rebotta sur une chaise, les bras ballants, inerte. Cette fois elle dit péniblement : — Va ! ils ne te garderont pas longtemps, mon fils !

Un moment où la porte s'ouvrait, un grand cri, partait du cabinet où était Nabote, dans son fauteuil d'infirme. Lauriot s'arrêta. Ce cri lui broyait le cœur.

— Il entra dans la boutique en chancelant, pénétra près de sa sœur. Celle-ci, dans une attaque nerveuse criait : — Mon frère ! mon frère ! mon frère !

Comme il avait les mains liées, il ne put la prendre dans ses bras. Il se baissa. L'infirmière l'embrassa en pleurant. — Ne t'en vas pas ! ne t'en vas pas ! Tu ne reviendras plus. — Il lui se dégageant plus fort devant cette faiblesse : — Ne pleure pas, dit-il, cherchant à sourire, je te dis que c'est des bêtises... je te dis que c'est de pures bêtises. Et il alla se livrer aux gendarmes.

(A continuer)

Publié par

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de l'Intérieur, Ottawa, le 12 juillet 1888.

Le Département de